



Chavannes Info



Bonne année 2004

Chères lectrices, chers lecteurs, vous avez dans les mains, la 3^{ème} édition de « Chavannes Info » que nous sortons à l'occasion des vœux pour la nouvelle année 2004.

Ce bulletin d'information vient en complément des compte-rendus des

activités du conseil municipal (sont joints à ce bulletin les compte-rendus des mois de septembre à décembre 2003). Il nous permet de vous tenir au courant de nos projets et de leurs réalisations. Il rassemble aussi des informations générales, un calendrier des

principales manifestations de l'année à venir (municipales et associatives), une page pratique et un thème différent développé chaque année. Le thème choisi cette année est l'histoire du village, de ses origines à 1945.

Bonne lecture à tous !.

Date de parution :

Janvier 2004

Dans ce numéro :

Éditorial 1

Activités du conseil municipal en 2003 2

La population de Chavannes 3

Calendrier des manifestations 4

L'histoire du Village 5 à 10

En page couleur: Les Infos Pratiques

Chavannes Info

Mairie

Chavannes (26260)

Tel: 04 75 45 17 12

Fax: 04 75 45 17 12

Émail:

Mairie.chavannes@wanadoo.fr



Un résumé de l'activité de votre conseil municipal en 2003

Le conseil municipal et les diverses commissions (urbanisme, assainissement, agriculture, bâtiments communaux, voirie, communication, impôts, économie) se sont réunis fréquemment pour la gestion de la Commune et la poursuite des études préparatoires des projets communaux. Rien de bien visible en terme de réalisation. Les études avancent et vous verrez les premières concrétisations en 2004 (travaux de mise aux normes de la salle des fêtes à l'automne).

Des dates :

- ▷ *Février* : Création d'un 3^e poste d'adjoint : élu, M. Jean Durand.
- ▷ *Avril* : Dissolution du Syndicat de Défense contre les Crues de la Veau-ne, une convention pour l'entretien des rivières doit être signée avec la Communauté de Communes du Pays de l'Hermitage.

- ▷ *Avril* : Adoption définitive des nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse recentrant ses compétences autour de l'intérêt communautaire.
- ▷ *Début juillet* : L'inspection académique nous apprend la création d'une 6^{ème} classe au sein du RPI. Cette classe est installée à Bren.
- ▷ *Décembre* : Achat du terrain du garage communal.



Les projets nouveaux

Voirie : lancement d'un projet de mise à jour du classement des routes et chemins communaux.

Électricité : lancement des études de renforcement du réseau électrique au quartier des Fouillouses et de remplacement du transformateur de Griauges.

Éclairage public : lancement d'une étude pour mise à niveau de notre éclairage public

Des réalisations, des équipements :

Février : Création d'un local de rangement au-dessus de la petite salle des associations.

Avril : Réalisation d'un fossé de décharge du Merdarioux.

Avril : Pose de volets roulants aux fenêtres de l'école.

Mai : Réfection du pont sur la petite Veau-ne, près du complexe sportif.

Septembre : Restauration d'archives municipales du 17^e et 18^e siècle.

Octobre : Extension du réseau électrique au quartier des Egrèves.

Décembre : Nouvelles guirlandes au Village, à Griauges et aux Gourras.

Des études

Assainissement : Études préparatoires (enquêtes de branchement au Village et à Griauges, curage et sondage caméra du collecteur actuel et relevés topographiques), réalisation de l'avant projet de la mise en séparatif du collecteur du village, réalisation de l'avant projet d'une station d'épuration intercommunale avec la Commune de Marsaz.

Contrat de rivière Veau-ne / Bouterne : La commune inscrit 2 actions : l'assainissement et l'aménagement des abords de la Veau-ne.

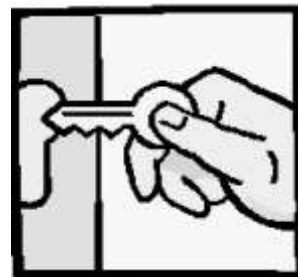
Cimetière : Bornage du cimetière actuel, élaboration d'un projet d'extension, aboutissement de la négociation avec les propriétaires des terrains concernés.



Nouveaux habitants à Chavannes entre juin 2002 et décembre 2003

Cette année, nous n'avons pas fait d'apéritif d'accueil des nouveaux arrivants en raison de leur petit nombre. Nous avons convenu de les inviter en mai prochain avec ceux installés récemment. Nous excuser pour les éventuelles omissions, erreurs ou imprécisions.

M. et Mme DURAND Thierry et leurs enfants, les Prés Verts
 M. et Mme HEUSSE REBATTET et leur enfant, les Fouillouses
 M. et Mme DURAND Patrick et leurs enfants, les Latteras
 M. et Mme HEAP Ly-Lay, les Prés Verts
 M. et Mme SALISSON Richard, Griauges
 M. et Mme REYNAUD Grégory, Con Ring
 M. et Mme ORCEL Yohann, les Gourras
 M. et Mme NEUVILLE MULLER, les Gourras



Bienvenue aux nouveaux habitants



État civil 2003

Naissances : félicitations aux parents et grands-parents

Bruno-Raphaël ANTONES LOUREIRO, les Sables, 11/01/2003
 Alicia ROCHEBLOINE, les Sables, 01/08/2003
 Mathilde CARTEAUX, le Village, 03/09/2003
 Lou CELADIN, les Maréchaux, le 18/09/2003
 Alicia GONTHIER, le Village, 03/11/2003
 Alex JOLY, le Champ de la Dame, 13/11/2003

Publication de mariage

RAS

Décès

Mme Marie Louise REGACHE, le 12/02/2003
 Mme Martine UZEL, le 01/04/2003
 M. Louis POZIN, le 12/05/2003
 M. Lucien COUX, le 12/12/2003



Six naissances en 2003



Les grandes manifestations locales en 2004



3 Janvier :

- ▷ Vœux du conseil municipal

début janvier :

- ▷ Vente de galettes des rois de la Marelle (Amicale des Parents d'élèves du RPI)

1^{er} février :

- ▷ Matinée « boudin » de la Marelle

28 février :

- ▷ Carnaval de l'école

29 février :

- ▷ Matinée « boudin » de l'association Sports et loisirs

14 mars :

- ▷ Repas des anciens offert par la Commune

3 avril :

- ▷ Concours officiel de boules, challenge Louis Pozin, 32 doublettes

Avril :

- ▷ Concours des sociétaires boules, suivi d'un repas Cabri

7 mai :

- ▷ Accueil des nouveaux arrivants depuis juin 2002

Mai :

- ▷ Concours de pétanque des Bleuets (club du 3^e âge)

20 mai :

- ▷ Concours de boules, 32 quadrettes mixtes, ouvert à tous.

5 juin :

- ▷ Vente de fleurs de la Marelle à l'occasion de la fête des mères

12 juin :

- ▷ Hommage aux fusillés de 1944 (60^e anniversaire)

Juin :

- ▷ Exposition de l'atelier « dessin, aquarelle » de l'association « sports et loisirs »

25 juin :

- ▷ Repas de la Marelle

10 juillet :

- ▷ Concours officiel de boules, 32 doublettes

28, 29 et 30 août :

- ▷ Fête du légume avec repas, animations, concours pétanque et boule lyonnaise

13 septembre :

- ▷ Concours officiel de boules, 64 tête à tête

11 novembre :

- ▷ Cérémonie

11 novembre :

- ▷ Repas des boulistes

Novembre :

- ▷ Loto de la cantine scolaire du RPI et de la Marelle

Novembre :

- ▷ Concours de coinche des Bleuets

Décembre :

- ▷ Arbre de Noël des enfants



< Mr Carnaval 2003

L'histoire du Village

Notre petite équipe n'a pas eu l'intention de jouer aux historiens. Nous n'en avons ni le temps, ni la compétence. Nous avons simplement voulu rassembler les informations qui nous ont paru les plus importantes sur l'histoire de notre village. Nous avons pris connaissance d'un grand nombre de documents. Beaucoup de ces documents sont consultables en Mairie. Nous avons aussi rencontré des personnes qui ont mené ou mènent des recherches sur cette histoire.

LES ORIGINES DE CHAVANNES :

Chavannes, dans le 12^e siècle, est passé de Diane de Poitiers aux Lacroix de Saint-Vallier et, vers 1700, aux Rostaing du Mouchet. Ce nom veut dire : *les cabanes*. Avant 1790, Chavannes était une communauté de l'élection et subdélégation de Valence et du bailliage de Saint-Marcellin, formant une paroisse du diocèse de Vienne. Du point de vue féodal, Chavannes faisait partie de la baronnie de Clérieux.

En 1689, 12 ménages y résidaient. En 1790, notre commune fût créée et inscrite dans le canton de Saint-Donat.

A noter la présence en Mairie de vieux documents qui permettent d'avoir une idée plus précise de Chavannes dans ses temps les plus anciens : le parcellaire de 1664 et le 1^{er} plan cadastral de 1832.



L'HISTOIRE DE L'EGLISE :

L'église, construite au 11^e siècle, romane, apparaît pour la première fois dans les écrits en 1230, dans le testament que fit Amédée, un riche habitant de Clérieux.

L'église sert de sépulture jusqu'à la moitié du 17^e siècle. La chapelle semble dater du 16^e; quant au clocher, il est construit en 1838-1839. La sacristie actuelle est construite quelques années après.

Le logement des prêtres, ou presbytère, se trouve à l'emplacement actuel des gîtes communaux. La cérémonie de l'installation de Paule-Augustine, nom de baptême de la cloche, a mobilisé un grand concours de la population de Chavannes peu avant 1920.

Des travaux de réfection ont permis de voir qu'il y avait un arc de style roman au-dessus de l'ouverture se trouvant au-dessus de la porte d'entrée.

En octobre-novembre 1993, la façade ainsi que les murs ont été restaurés.





LE CHÂTEAU DU MOUCHET :

Il a été construit sur les vestiges d'un fort gallo-romain. L'édifice est partagé en deux corps de bâtiments, le premier du nord au midi paraît remonter au X^{ème} ou XI^{ème} siècle (voûtes en arêtes de poisson).

La partie Est-ouest date de la renaissance avec de vastes pièces (salle à manger, salle des divinités païennes, chambre de François 1^{er}). Au 1^{er} étage se trouve la chambre de Diane de Poitiers. La façade principale (Est) est délimitée à chaque extrémité par une grosse tour ronde. Sur la porte d'entrée du château, le griffon des Iserand est accolé aux lions des Lemps. Cette porte fut mutilé en 1792.

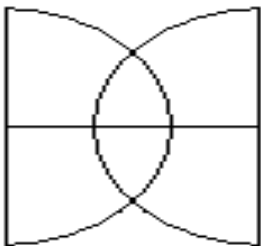
Cet édifice, ancien fief de la baronnie de Clérieux appartient en 1327 à Aymar et Guillemette du Mouchet, puis en 1344 aux Crochis qui le tenaient d'un mariage avec les Berlion et que remplacèrent dès 1408 les Poitiers (seigneurs de Saint-Vallier). Ceux-ci inféodèrent en 1422 le Mouchet au Lemps (puis Iserand de Lemps en 1686). Les Rostaing vendirent en 1759 aux Rey dont l'un était seigneur à la révolution.

Après la révolution, plusieurs propriétaires privés se sont succédés (Louis Nestor d'Albignac, Dumas Michel, Jean Antoine Galland, Charles Galland, Emile Galland, Jean Estève, Francis Nuytten).

A proximité du château, on trouve un moulin à eau dont les premières mentions remontent au XIV^{ème} siècle, ainsi qu'un pressoir à huile de noix (disparus aujourd'hui).

L'étang ou réservoir, sondé fin XIX^{ème} est pavé au fond et serait le reste d'anciennes murailles peut-être gallo-romaines tout au moins moyenâgeuses pour un vaste bassin artificiel.

C'est là que se déroulait la vogue de l'étang, de la révolution à 1923, tous les derniers dimanches de juillet. La principale attraction était le lancement de canards, que l'on retenait par une ficelle. Les nageurs se lançaient à leur poursuite pour tenter de les rattraper et c'est ainsi que l'un d'eux périt noyé en 1923. A la suite de cet accident, la vogue eut lieu au village chaque dernier dimanche d'août.



Monogramme imaginé par Henri II pour entrelacer les initiales de Henri, Catherine de Médicis et Diane de Poitiers

L'ÉCOLE :

L'école actuelle a été construite en 1937. A cette époque, elle était considérée comme « modèle », car elle possédait une cour de récréation, le préau et les « toilettes », avec le logement de l'instituteur au premier étage. Avant 1937, l'école se situait dans la partie sud du village, dans la maison occupée actuellement par M. et Mme René Métifiot.

**LES EVENEMENTS HISTORIQUES MARQUANTS :****La révolution française :**

Dans cette période très troublée, la plupart des faits qui nous sont rapportés concernent le Château du Mouchet. Il semble avoir subi plusieurs attaques. En 1792, un incendie détruit une partie de l'aile Ouest qui comprend les écuries, les greniers à grain et à foin et les logements des gens de maison. En 1793, les archives du Château sont détruites. Chavannes compte une victime de la tourmente révolutionnaire, Alexandre Rey du Mouchet, le fils aîné de François Rey du Mouchet. De passage à Lyon, il est reconnu et fusillé après le siège de cette ville avec une foule d'autres personnes de biens.

Une anecdote. Lors de l'attaque et de la prise du Château par les gens de Chavannes et de Marsaz, la veuve du seigneur François Rey, seigneur du Mouchet, ne réussit à leur échapper que grâce au fermier et aux gens de maison. En effet, ils installent la veuve du seigneur dans un tombereau, la recouvrent entièrement de fumier afin que personne ne puisse penser qu'elle est camouflée dessous. Ainsi, ils parviennent à une ferme voisine au Bois de l'âne.

En 1989 (200 ans après), la municipalité a organisé une cérémonie commémorative qui fut suivie de la plantation d'un « arbre de la liberté » près du terrain de boules.





Les événements de la période 1848 à 1851 :

Tout d'abord, décrivons cette période en quelques mots. Le mouvement révolutionnaire chasse Louis Philippe de son trône le 24 février 1848. Un gouvernement provisoire proclame aussitôt la république avec pour objectif de fournir du travail à tous les citoyens. C'est à ce moment là que de nombreux « arbres de la liberté » sont plantés sur les places publiques. Après les élections des députés de l'assemblée constituante, le 23 avril 1848, les mécontents sont nombreux. Pendant 6 jours, c'est la guerre civile. Un nouveau personnage apparaît : Louis Napoléon Bonaparte. Il est élu représentant du peuple à l'assemblée, puis Président de la République le 10 décembre 1848 pour 4 ans. Peu à peu, il installe un pouvoir fort qui provoque la naissance de sociétés secrètes qui s'organisent pour la résistance. En juillet 1851, la proposition du Président de prolonger ses pouvoirs au-delà de son mandat de 4 ans échoue. Fin octobre, tout est prêt pour un coup de force. En novembre 1851, Bonaparte rassemble des officiers et met au point un coup d'État. La date est fixée au 2 décembre. Paris s'insurge alors et les bourgs se soulèvent à leur tour. Le mouvement gagne tout le sud-est de la France. Des colonies d'insurgés s'organisent et s'emparent des sous-préfectures pour faire échec au coup de force.

A Chavannes, à partir de juillet 1851, des sociétés secrètes de républicains se réunissent régulièrement la nuit dans des lieux isolés. La connaissance du coup d'État déclenche le soulèvement. De tous côtés, arri-

vent des hommes armés de tridents, fourches, fusils, sabres et gros bâtons. Les insurgés frappent aux portes des maisons et font sortir les hommes, des portes sont enfoncées, les fusils sont confisqués. Ils se dirigent vers le château du Mouchet où habite Galland, l'ex-maire et chef de file des « blancs ». Mais un ordre venu des chefs des insurgés de Tain les font se disperser. A partir du 8 décembre, la répression s'installe. Les gendarmes de Saint Donat patrouillent à Chavannes de jour comme de nuit. Une centaine d'insurgés se réfugie dans les bois. Le Préfet, le 14 décembre, monte une opération de dissuasion et de répression. Les bois sont cernés. Toutes les maisons du village sont visitées l'une après l'autre. De nombreux insurgés sont arrêtés puis conduits devant la commission militaire de la Drôme. Les participants à l'expédition au Château du Mouchet en 1848 sont les plus sévèrement condamnés. Pierre Michon, Jean François Sarraillon, François Sarailon, Sylvestre Jacques, Jean Carre, François Boffard sont déportés en Algérie (5 à 10 ans). Frédéric Bret, commandant des insurgés, est condamné au bagne à Cayenne en Guyane. Jean Vatelier est interné dans une commune éloignée du département.

Les déportés en Algérie sont tous graciés avant 1853. François Bret est gracié à son tour le 6 novembre 1856.

En 2001 (150 ans après), la Commune et l'association « sports et loisirs » ont organisé une conférence à propos de ces événements.



Le 1^{er} conflit mondial :

La grande guerre a plongé dans la douleur, la majeure partie des familles de Chavannes, comme la France entière. Une large partie de sa jeunesse, 19 hommes, est décédée dans les combats. A la mémoire de ses enfants perdus, la Commune érige en 1919, un monument aux morts près de l'église. Morts en 1914, Julien Buffat,

Paul Bouvet, Henri Sainsorny, Fernand Perrochet ; en 1915, Gabriel Bret, ; en 1916, Toussaint Ollier, Jean Chiron, Alfred Perrochet, Louis Perrochet, Eugène Guichard, Alphonse Cros, Aimé Perrochet, Lucien Bret ; en 1917, Emile Astier, Joseph Buffat ; en 1918, Victor Bouvet, Joseph Armand, Lucien Viossat, Victor Faure.



La seconde guerre mondiale, les fusillés de 1944 :

Chavannes perd un de ses enfants au début de ce 2nd conflit : Albert Melquiond en 1940.

Le 15 juin 1944, un autre drame se produit. 5 maquisards étrangers au village entrent chez M. Auguste Reynaud, cafetier. Ayant vu arriver un car d'Allemands et quelques miliciens, venant de la route de Tain, 3 des 5 maquisards sortent et se mettent à tirer, avant de rentrer précipitamment dans le café, puis s'enfuir avec leurs camarades, poursuivis par les allemands. Ces derniers pensent que les ma-

quisards sont au nombre de 3. Le café est cerné et saccagé, mais les Allemands ne trouvent aucune trace des fuyards. Ils décident de représailles. Ils arrêtent les 3 premières personnes qu'ils croisent, M. Alexandre Laréal, M. Jean Lespinasse et M. Paul Bouvet, ils les rassemblent et les fusillent. Le forfait accompli, ils repartent en car en direction de Saint Donat. En remplacement d'une croix de bois, la Commune de Chavannes érige le 1^{er} novembre 1945, un monument commémoratif sur le lieu de la fusillade, route de Saint Donat.



LA LANGUE ORALE DE NOS ANCETRES : LE PATOIS du 19^{ème} siècle

Un groupe d'«académiciens» de Chavannes (une quinzaine de personnes), encadré par M. Jean Uzel, a réalisé entre 1987 et 1990 (69 réunions), un dictionnaire de 5000 mots de cette langue parlée il y a encore un siècle. Pour illustrer l'époque, ils ont écrit « une partie de boules » en patois (*partia de bule*) dont voici un extrait, écrit en code phonétique permettant d'exprimer les intonations du patois qui sont différentes du français.



LUSIÈ : IQERe KÈ SIAN KATRÈ PÒLAN N'È FARE IÈNE!

MARSÈL : MÉMÉ, ADU VITE È PÒ!

Pol prêt à nà sèle, é Mémé rève aité lè pò é lè vèr;
i remplissent lè vèr é trèrè...

LUSIÈ : A FÉ DÈ BIÈ! ... JÉ NÈ BIÈ SÈ!

L'ANRI : DI DON, MÉMÉ? T'A PA GANJA DÈ TUNÈ? LÈ DIRAN
MÈLÙ KÈ KÈ D'A IÈ?

MÉMÉ : A IÉ ÈTÈ LÈ FON DÒ TUNÈ!

MARSÈL : PARLE NÙ DÈ TA FINALE DÈ VÈ MARSÀ!

POL : VÙ Z'ALÈ BÈLÒ PA LO KRÈRÈ! ... È BÈ! J'AN FA BÈZÀ
KU È SÈ JÉ DÈ BU Ò DÙ DÈ VÈ RÙMAN! ... KÈ
IÈLL ÈLAN GANJA LA FINALE DU KINZE D'Ò A GRÈNÒBLE!

LUSIÈ : SI TI SIA SI FÒ, AVÈK L'ANRI, TÈ PRÈNE!

POL : O BON DICE! ... È MÀ KUGÈ?

L'ANRI : I KRÈNAN RÈ TÀ KUGÈ! LÈ TÈ S'ARANÈ!

POL : D'AKÒ! A RÈSTÈ; MÉ, VAN JÙA LÈ GÙTUNA! ... MÉMÉ, DI
DON A TA FÈNE SI VÒ NÈ PRÈPARA KOKARÈ?! ...

MÉMÉ : VÈNE DÈ VÈRE MA FÈNE! ... L'È PA BIÈ
DÉSIDA... TI, L'ANRI, VÈ LA VÈRE! ... T'ORÉ BÈLÒ MÉ DÈ
GANSÈ KÈ MI ... BÈ È KÒ! ... VÈ DON LA VÈRE!

LUCIEN : Maintenant que nous sommes quatre, on peut en faire une !

MARCEL : Aimé, amène vite un pot !

Paul prend une chaise et Aimé revient avec le pot et les verres ; ils remplissent les verres et trinquent.

LUCIEN : Ca fait du bien ! J'avais très soif !

HENRI : Dit donc Aimé, tu n'as pas changé de tonneau, on dirait qu'il est meilleur que celui d'hier ?

AIMÉ : Hier, c'était le fond du tonneau !

MARCEL : Parle nous de ta finale de Marsaz !

PAUL : Vous n'allez peut-être pas le croire ! Et bien ! On a fait baiser cul en cinq jets de but aux durs de Romans ! ... Ceux qui avaient gagné la finale du 15 août à Grenoble !

LUCIEN : Si tu es si fort, avec Henri, on te prend !

PAUL : Ho bon dieu ! ... Et mes cuches ?

HENRI : Elles ne craignent rien tes cuches ! Le temps s'arrange !

PAUL : D'accord ! Je reste, mais on joue le repas ! ... Aimé, demande à ta femme si elle veut nous préparer quelque chose ?!...

AIMÉ : ... Je viens de voir ma femme ! elle n'est pas d'accord, toi l'Henri, va la voir ! ... Tu auras peut-être plus de chance que moi ... Bois un coup ! ... Va donc la voir !

Ce numéro a été réalisé par les membres de la commission « communication », commission extra municipale composée de Bernadette Guichard, Brigitte Guichard, Florence Villette, Gilbert Okaz, Jacques Pochon et Henri Gagoud responsable de la commission. Nous avons été guidés par M. Stéphane Gonthier pour la réalisation technique. Un grand merci à tous les rédacteurs et à Stéphane. Un grand merci aussi à toutes les personnes qui nous ont apporté des informations, notamment, M. Jean Uzel, Mme Helven, M. Jean Michel Effantin, Mme Emma Guichard et M. Pierre Palué. Ils nous ont accueilli chaleureusement et nous ont aidé à réaliser ce journal.